

Corrigé et barème – Les Lumières au XVIII^e siècle

Voltaire, Rousseau et la critique de l'Ancien Régime

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 4^e

Exercice 1 – Définir et distinguer

(4 pts)

- a) Mouvement intellectuel du XVIII^e siècle, européen (France, Angleterre, Allemagne, Italie...) et américain, fondé sur la raison, le progrès et la recherche du bonheur, qui critique les abus de l'Ancien Régime. (1)
- b) Un écrivain engagé qui examine tout par la raison et combat les abus : Voltaire ne se contente pas d'écrire le Traité sur la tolérance, il mène trois ans de campagne pour faire réhabiliter Calas (1765). (1)
- c) Voltaire veut un roi instruit par les philosophes qui réforme sans partager le pouvoir (Frédéric II) ; Rousseau veut que le peuple entier soit le souverain et que la loi exprime la volonté générale. (1)
- d) L'Encyclopédie est dirigée par Diderot et d'Alembert (Rousseau n'y écrit que quelques articles) ; elle paraît de 1751 à 1772, pas en une année ; elle veut rassembler les savoirs et critiquer les abus, non préparer une révolution que ses auteurs n'imaginent pas. (1)

Erreur fréquente — Les philosophes ne sont ni des révolutionnaires ni un groupe uni : ils se disputent sur Dieu, sur le peuple et sur le progrès.

Exercice 2 – Repères chronologiques

(4 pts)

- a) Lettres philosophiques → condamnation de l'Encyclopédie → exécution de La Barre → Déclaration des droits de l'homme. (1)
- b) 1734 · 1759 · 1766 · 1789. (1)
- c) 1772 – 1751 = **21 ans**. (1)
- d) Sous Louis XV (1715-1774) pour les deux livres ; sous Louis XVI (1774-1792) pour la Déclaration. Les grands textes des Lumières précèdent d'une génération la Révolution : ils forment ceux qui la feront. (1)

Repère — Les Lumières, c'est le règne de Louis XV ; la Révolution, celui de Louis XVI : une génération sépare les idées de leur application.

Exercice 3 – Lecture d'un tableau : qui sait lire en France ?

(4 pts)

- a) Hommes : $47 - 29 = 18$ points ; femmes : $27 - 14 = 13$ points. En proportion, les femmes progressent plus vite : $27 \div 14 \approx 1,9$ (presque doublé) contre $47 \div 29 \approx 1,6$ pour les hommes. (1)
- b) $1\,000 \times 47 \div 100 = 470$ mariés ; $1\,000 \times 27 \div 100 = 270$ mariées. (1)
- c) Plus de la moitié des hommes et près des trois quarts des femmes ne savent pas signer en 1789 : les livres des philosophes touchent une élite (nobles, bourgeois, clercs). Les idées atteignent le peuple autrement : lectures à voix haute, gazettes, chansons, sermons, cahiers de doléances rédigés par les lettrés. (1)
- d) Les filles sont moins scolarisées (petites écoles surtout pour les garçons, écoles de sœurs rares) et on juge l'instruction inutile à leur rôle de mère et d'épouse (c'est la position de Rousseau dans Émile). Condorcet, lui, réclame la même instruction et les mêmes droits pour les femmes (1790). (1)

Le point clé — Les Lumières sont un mouvement d'élites lettrées : mesurer l'alphabétisation rappelle que leurs idées ont circulé autant par l'oral que par le livre.

Exercice 4 – Analyse de document : Montesquieu et la séparation des pouvoirs (4 pts)

- a) Extrait d'un ouvrage de philosophie politique, *De l'esprit des lois*, publié en 1748 (à Genève) par Montesquieu (1689-1755), magistrat et philosophe des Lumières ; le chapitre porte sur la constitution de l'Angleterre, prise pour modèle. (1)
- b) Législatif : faire, corriger ou abroger les lois. Exécutif : faire la paix ou la guerre, recevoir des ambassades, assurer la sûreté. Judiciaire (« puissance de juger ») : punir les crimes, juger les différends entre particuliers. (1)
- c) Parce que « le même monarque » pourrait « faire des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement » : celui qui écrit la règle et l'applique n'est arrêté par personne. Séparer les pouvoirs, c'est faire que « le pouvoir arrête le pouvoir » et protéger les citoyens de l'arbitraire. (1)
- d) En France, le roi absolu fait les lois (ordonnances), les exécute (ministres, intendants) et rend la justice en dernier ressort (lettres de cachet, justice retenue) : il cumule les trois pouvoirs que Montesquieu déclare dangereux. Parler de l'Angleterre permet de critiquer sans être censuré. L'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme (1789) reprend l'idée : sans séparation des pouvoirs, « point de constitution ». (1)

Méthode — Quand un philosophe décrit un pays étranger, demande-toi de quel pays il parle en réalité : le détour est souvent une ruse contre la censure.

Exercice 5 – Développement construit : les Lumières contre l'Ancien Régime (4 pts)

- a) Attendu : introduction qui définit les Lumières (XVIII^e siècle, raison) et annonce le plan ; trois parties équilibrées ; conclusion sur l'héritage et les limites. (1)
- b) Ex. : intolérance (Voltaire, affaire Calas 1762, *Traité sur la tolérance* 1763) ; absolutisme et arbitraire (Montesquieu, *Lettres persanes* 1721 ; lettres de cachet) ; justice cruelle (Beccaria 1764, *La Barre* 1766) ; privilèges (Beaumarchais, *Figaro* 1784) ; esclavage (Condorcet 1781). (1)
- c) Ex. : séparation des pouvoirs (Montesquieu, 1748), souveraineté du peuple et contrat social (Rousseau, 1762), monarchie éclairée et tolérance (Voltaire), droits naturels (Locke) ; Voltaire se méfie du peuple, Rousseau lui donne le pouvoir. (1)
- d) Ex. : salons (Mme Geoffrin), cafés (Procope), académies, loges, *Encyclopédie* (1751-1772, 4 000 souscripteurs), livres imprimés à l'étranger contre la censure, correspondances ; limites : élite lettrée, femmes et esclaves oubliés ; héritage : Déclaration d'indépendance (1776), Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789). (1)

À retenir — Critiquer, proposer, diffuser : trois verbes qui structurent n'importe quel sujet sur les Lumières, la conclusion étant réservée aux limites et à l'héritage.